

## **Le Maroc, résolument engagé à sauvegarder l'environnement marin au niveau maghrébin et euro-méditerranéen**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-03-2011 01:02:43

**La ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Amina Benkhadra, a réaffirmé mardi à Marrakech l'engagement ferme du Maroc pour la sauvegarde de l'environnement marin au niveau maghrébin et euro-méditerranéen.**

"Le Maroc est résolument engagé pour la sauvegarde de l'environnement marin au niveau maghrébin et euro-méditerranéen", a déclaré Mme Benkhadra à l'ouverture dans la ville ocre des sessions de printemps des organes directeurs des Fonds internationaux d'indemnisations des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOI, basé à Londres).

Au niveau international, le Maroc est un partenaire actif dans l'élaboration de la politique mondiale pour le développement durable et un promoteur de la coopération sud-sud, a dit la ministre devant les représentants de 46 pays venus de tous les continents pour prendre part à l'édition de cette année des sessions de printemps des FIPOI, organisée au Maroc à l'initiative de l'ambassadeur du Maroc en Grande-Bretagne, Chrifa Lalla Joumala.

Mme Benkhadra a tenu, à cette occasion, à exprimer la reconnaissance des participants à Chrifa Lalla Joumala, pour son engagement dans cet important dossier, "témoignage de l'intérêt qu'elle porte au développement et au renforcement des relations étroites que le Maroc entretient avec les organisations internationales en général et les instances maritimes basées à Londres en particulier".

La ministre a relevé que l'ouverture du Maroc sur deux façades maritimes lui confère une position géographique majeure dans l'intense trafic maritime au large de ses côtes atlantiques et méditerranéennes.

Cette situation favorable à la vocation maritime du Maroc et sa grande contribution au commerce international n'est pas cependant exempte de risques d'accidents pouvant engendrer des pollutions majeures, a-t-elle dit.

En dépit des efforts déployés par les Etats pour parer aux risques des pollutions maritimes, les menaces persistent toujours comme en témoigne la marée noire provoquée par l'incident du pétrolier Hebei Spirit au large de la Corée du sud, a-t-elle noté.

Elle a rappelé que le Maroc a échappé de justesse à une pollution du même ordre à la suite de l'explosion en 1989 au large de ses côtes atlantiques du pétrolier Kharg et la collision du pétrolier Sea Spirit près des côtes méditerranéennes.

"Ces deux événements qui ont failli causé une catastrophe écologique dont les conséquences auraient été lourdes pour le pays, ont eu au moins le mérite d'attirer l'attention sur les dangers qui guettent une zone maritime fréquentée par de nombreux pétroliers et autres navires de transport de

produits dangereux qui traversent chaque jour le détroit de Gibraltar et sillonnent les eaux marocaines", a indiqué la ministre.

Elle a expliqué que ces accidents, qui auraient pu causer des dégâts au potentiel halieutique national, aux sites touristiques uniques, à la diversité écologique du littoral, ont permis au Maroc de prendre la mesure de l'ampleur des conséquences néfastes que de tels incidents pourraient causer à des secteurs stratégiques pour le développement socioéconomique du pays comme la pêche maritime et le tourisme.

"C'est pourquoi le Maroc a été parmi les premiers pays à adhérer aux conventions internationales pertinentes sur la sécurité de la navigation et la pollution marine", a soutenu Mme Benkhadra, relevant que, dans le sillage de son action au sein des FIPOL, le Maroc, qui est membre du Fonds de 1992, a adhéré au Fonds complémentaire de 2005 pour rejoindre les 27 pays l'ayant adopté à ce jour.

A cet égard, elle a fait observer que le Royaume a déployé d'importants efforts, sous l'égide de SM le Roi Mohammed VI, afin de garantir une mer propre, une navigation sûre ou l'élément humain joue son rôle d'acteur tant au niveau institutionnel qu'à celui des ONG.

"La question de la protection de l'environnement et du développement durable est, au Maroc, une volonté politique au plus haut niveau de l'Etat et une action solidaire de toutes les forces de la Nation qu'on ne peut dissocier de la mouvance mondiale pour la sauvegarde de notre planète", a-t-elle enchaîné, évoquant, à cet effet, une série d'actions et de programmes lancés depuis plus d'une décennie, dont la charte nationale de l'environnement et du développement durable et de nombreux textes de loi relatifs à l'eau, à l'environnement et au littoral.

La décision d'organiser ces sessions à Marrakech a été prise à l'unanimité des Etats membres de cette institution, réunis lors de leur session d'automne, organisée à Londres du 18 au 22 octobre 2010.

La rencontre de Marrakech traitera de plusieurs questions relatives aux dossiers d'indemnisations des victimes de pollutions marines par les hydrocarbures et examinera des pistes d'amélioration du régime d'indemnisation mis en place par les FIPOL.

Dans le contexte de l'action menée pour le positionnement du Royaume sur les plans économique, financier et stratégique dans ses relations avec son environnement continental et international, une dotation de 200 millions DH, prélevée sur les disponibilités du Fonds de Promotion des Exportations, sera consacrée à l'encouragement des intervenants du secteur privé, plus précisément ceux opérant dans le domaine des exportations, à intensifier leurs efforts en direction des marchés africains, ont fait savoir ces responsables du ministère de l'Economie et des Finances.

Cette mesure permettra de renforcer la position du Maroc au sein de ces marchés, de tirer profit du rythme de croissance encourageant au niveau africain, de diversifier nos partenariats économiques et de trouver de nouveaux débouchés pour nos exportations, ont-ils expliqué.

De même, le gouvernement a mis en oeuvre, à compter du 1er janvier 2011, des mesures concernant les procédures de changes afin de soutenir le positionnement des investisseurs au niveau du continent africain avec le relèvement du plafond de l'investissement exempté de l'autorisation de l'Office des Changes de 30 millions de DH à 100 millions de DH, ce qui n'est pas

sans permettre un accroissement des flux de capitaux marocains à destination des pays africains, ont précisé ces responsables marocains.

Par ailleurs, le Maroc s'est ainsi engagé à faire bénéficier ses partenaires africains de son expertise à travers une politique délibérée d'ouverture sur l'Afrique en déployant des efforts constants dans les domaines de la diplomatie et des affaires pour exporter ses capitaux et son savoir-faire, ont-ils encore souligné.

Depuis dix années maintenant, plusieurs groupes marocains ont consolidé leur présence dans les principaux pays d'Afrique francophones tels que la Mauritanie, la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun, la Guinée...C'est notamment le cas des banques, des transporteurs, des opérateurs de téléphone, ainsi que de divers acteurs dans le domaine des Bâtiments, travaux publics, de l'eau et de l'assainissement.

Sur le plan de la coopération universitaire, le Maroc a triplé en 5 ans le nombre d'étudiants étrangers sur son sol, soit environ 8.000 étudiants dont 68% sont constitués d'Africains provenant d'une quarantaine de pays du continent, tandis que 85% de ces étudiants bénéficient d'une bourse du Royaume du Maroc, ont rappelé MM. Sbia et Boularbah.

Partant de sa volonté de renforcer ses liens avec tous les pays du Continent africain, et outre le renforcement des liens avec les différents pays de l'Afrique du Nord dont il a conclu avec la majorité d'entre eux des accords de libre échange, le Maroc œuvre également à la promotion des relations de coopération avec les pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier ceux de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Cette coopération a franchi une "étape décisive" à travers notamment le processus entamé depuis 2002 visant l'aboutissement à la signature d'un accord de libre-échange dont l'objectif est de permettre un libre accès en franchise douanière des produits industriels originaires de l'UEMOA, contre une réduction progressive des droits de douane et taxes d'effet équivalents pour des produits industriels marocains, devant aboutir au taux "0 pc" au bout d'une période à convenir, ont-ils rappelé. MAPF